

Les mesures visant l'intégration peuvent être prises de façon unilatérale, bilatérale ou multilatérale, et elles peuvent prendre la forme d'une libéralisation des échanges et de l'investissement, d'une harmonisation des règlements ou d'une coopération politique concernant des questions d'ordre économique, comme le développement de l'infrastructure d'une région. En outre, les entreprises peuvent favoriser cette intégration en rationalisant leur production au-delà des frontières nationales.

Au cours des deux dernières décennies, quatre des cinq économies asiatiques examinées dans le présent document -- soit Hong Kong, Taiwan, la Corée du Sud et le Japon -- ont connu une croissance économique allant de convenable à spectaculaire, tandis que dans la cinquième, la Chine, une période de croissance vertigineuse a débuté il y a 15 ans. Au cours des dernières années, ces pays se sont résolument dirigés vers une plus grande interdépendance, malgré des différences au niveau de la langue, de la culture, des richesses naturelles et des niveaux de revenu. Les échanges commerciaux et les mouvements des investissements ont également progressé de façon substantielle à l'intérieur de la région. L'intervention discrète des entreprises privées et des particuliers semble constituer la force motrice de ce phénomène, alors que les entreprises de la région s'efforcent de demeurer concurrentielles malgré l'appréciation des monnaies, la hausse des salaires et du coût des terrains et le changement technologique. Les mesures prises par divers paliers de gouvernement vont dans le sens de ces efforts. Déjà tournés vers l'extérieur et caractérisés par des politiques visant à attirer l'investissement étranger, les gouvernements des pays de l'Asie du Nord ont, au cours des dernières années, libéralisé de façon unilatérale et à des degrés divers leurs marchés de biens et de capital.

L'interdépendance de plus en plus grande des économies de la région n'a entraîné l'érection d'aucune nouvelle barrière formelle ou informelle à l'endroit des pays de l'extérieur de la région. La croissance du commerce intrarégional observée ces dernières années n'a pas empêché les pays étrangers, dont le Canada, d'avoir accès à la région et d'y exercer leur influence. Une interdépendance régionale accrue, si elle permet, par exemple, de réduire les barrières au commerce et à l'investissement, peut améliorer le climat commercial pour tous les fournisseurs éventuels. Des liens intrarégionaux plus forts peuvent coexister avec des rapports de commerce et d'investissement vigoureux avec d'autres partenaires et peuvent favoriser l'évolution et le développement continu du système commercial multilatéral. De plus, dans la mesure où l'interdépendance est le résultat d'une libéralisation des forces du marché dans la région, elle risque moins de nuire aux économies de l'extérieur de la région et elle a moins de chance de subir les effets des nouvelles politiques protectionnistes.